1- Indicateur d'écart de rémunération

Saisir vos données dans les seules cellules vertes. Ne rien saisir dans les autres cellules.

Les résultats apparaissent dans les cellules jaunes. Ils peuvent être accompagnés de commmentaires pour les interpréter.

Ne renseigner les salaires moyens que lorsqu'ils sont calculés sur au moins trois personnes.

Catégories de postes équivalents :

4 CSP

Par défaut, les catégories de postes équivalents sont les 4 catégories socioprofessionnelles (CSP).

Seuil de pertinence associé :

5%

Par défaut, le seuil de pertinence est fixé à 5 % (pour une catégorisation en 4 CSP). Pour toute autre catégorisation, il est fixé à 2 %. Remplacer 5 % par 2

% si vous êtes dans ce cas.

catégorie socioprofessionn	tranche d'âge	rémunération annuelle brute moyenne par EQTP		écart de rémunération	écart après application du seuil	nombre de salariés		validité du groupe (1=oui,	effectifs valides (groupes pris en	écart pondéré
elle (CSP)		femmes	hommes	moyenne	de pertinence	femmes	hommes	0=non)	compte)	politiere
OUVRIERS	moins de 30 ans							0	0	0,00%
	30 à 39 ans		18 816				1	0	0	0,00%
	40 à 49 ans		17 816				1	0	0	0,00%
	50 ans et plus		18 615				2	0	0	0,00%
employés	moins de 30 ans	20 504	20 543	0,2%	0,0%	36	6	1	42	0,00%
	30 à 39 ans	22 696	21 460	-5,8%	-0,8%	53	12	1	65	-0,18%
	40 à 49 ans	25 598	24 013	-6,6%	-1,6%	37	12	1	49	-0,28%
	50 ans et plus	30 334	30 414	0,3%	0,0%	57	20	1	77	0,00%
techniciens et agents de maîtrise	moins de 30 ans	19 682				4		0	0	0,00%
	30 à 39 ans	21 461				7		0	0	0,00%
	40 à 49 ans	24 648				13		0	0	0,00%
	50 ans et plus	26 115	21 572	-21,1%	-16,1%	19	1	0	0	0,00%
cadres	moins de 30 ans	36 353				2		0	0	0,00%
	30 à 39 ans	37 604	55 658	32,4%	27,4%	10	2	0	0	0,00%
	40 à 49 ans	37 282	41 365	9,9%	4,9%	20	3	1	23	0,40%
	50 ans et plus	43 095	44 492	3,1%	0,0%	16	9	1	25	0,00%
ensemble des salariés		27 543	29 108	5,4%		3	43		281	-0,06%

Pour des catégories de postes équivalents plus fines que les 4 CSP, dupliquer et insérer les lignes 12 à 15 après la ligne 19 autant de fois que nécessaire et modifier les intitulés de catégories de postes. Dans ce cas, les effectifs par CSP doivent être renseignés dans les cellules grises pour le calcul des indicateurs d'augmentation et de promotion.

indicateur calculable (1=oui, 0=non):

Les effectifs valides représentent plus de 40 % des effectifs totaux.

indicateur d'écart de rémunération (%) :

0,1 39 Un écart de rémunération est constaté en faveur des femmes.

note obtenue sur 40 :

Un écart de rémunération est constaté e